

Pour diffusion numéro 09-015
Le 4 février 2009

Le Yukon et le Canada signent une entente concernant les évaluations de langue seconde

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon a signé une entente avec la Commission de la fonction publique du Canada en vertu de laquelle il pourra évaluer la connaissance de la langue seconde de ses employés.

Grâce à cette entente, le gouvernement du Yukon sera en mesure d'utiliser les tests normalisés de connaissance linguistique de la Commission de la fonction publique pour déterminer les niveaux de compétence linguistique de ses employés pendant qu'ils suivent des cours de français ou des employés éventuels qui postulent un poste bilingue.

« Cette façon objective d'évaluer la connaissance linguistique des employés permet au gouvernement de mieux mesurer les résultats de son investissement en matière d'enseignement du français langue seconde tout en renseignant les employés sur leurs progrès. Cette entente marque une étape importante, car elle va dans le sens du désir exprimé par la communauté franco-yukonnaise d'avoir accès à un plus grand nombre de services de première ligne en français », a déclaré le ministre responsable de la Direction des services en français, M. Glenn Hart.

« Cette initiative permettra d'accroître les compétences des employés du gouvernement du Yukon, ce qui aura pour effet d'augmenter les possibilités d'enrichissement des tâches dans l'ensemble du secteur public », a ajouté le ministre responsable de la Commission de la fonction publique, M. Patrick Rouble.
« De plus, cela facilitera le recrutement du personnel bilingue. »

Les tests seront administrés par la Commission de la fonction publique.

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Pat Daws
Commissaire
Commission de la fonction publique
867-667-5252
patricia.daws@gov.yk.ca

Jeanne Beaudoin
Communications
Direction des services en français
867-667-8970
jeanne.beaudoin@gov.yk.ca